

Fiscalité locale & taxe d'urbanisme

ABF
tinexta
innovation
hub

Sécurisez vos bases d'imposition et vos obligations déclaratives sur l'ensemble du cycle de vie de votre patrimoine immobilier.

Vos enjeux, nos engagements

i 70% des déclarations comportent des erreurs



Sécuriser
vos bases
d'impositions



Optimiser votre
charge fiscale
locale



Anticiper vos
échéances
déclaratives



Allegier la
trésorerie de
vos projets



Limiter les
risques de
redressement



Piloter votre
patrimoine
immobilier

Nos expertises Fiscalité Locale



Taxe Foncière & Cotisation Foncière des Entreprises

- › Vérifier la conformité des bases d'imposition
- › Contrôler catégories, surfaces et coefficients cadastraux
- › Optimiser les méthodes d'évaluation (tarifaire, comptable)
- › Identifier exonérations et abattements applicables
- › Assister lors des contrôles fiscaux



Taxe d'Aménagement & Urbanisme

- › Identifier les obligations déclaratives (DAACT, permis)
- › Distinguer surface de plancher et surface taxable
- › Calculer et vérifier l'assiette de la taxe
- › Sécuriser le calendrier déclaratif du projet
- › Optimiser exonérations et abattements urbanisme

Des offres adaptées à votre situation

PASSÉ

Diagnostic de conformité

Audit de stock

- › Audit du patrimoine,
- › Réévaluation des montants acquittés
- › Identification des trop-payés récupérables sur les exercices non prescrits.

PRÉSENT

Accompagnement déclaratif

Sécurisation des projets en mouvement

- Construction, extension, restructuration :
- › éviter la naissance d'erreurs
 - › anticiper les obligations déclaratives
 - › fiabiliser le budget à l'euro près

FUTUR

Hotline & Compliance

Abonnement annuel

Un canal de confiance permanent pour les directions financières et immobilières, afin de sécuriser la gestion fiscale courante du parc immobilier.

Évaluation rapide du potentiel

Chaque signal détecté vaut +2 points : additionnez-les pour décider de la suite à donner.

Multi-sites

Plus de 5 établissements

+2

Surfaces

Plus de 10 000 m²

+2

Taxe foncière

Plus de 50 k€ par an

+2

CFE

Plus de 35 k€ par an

+2

Projet immobilier à venir et/ou passé

Travaux ou acquisitions

+2

8 à 10 points

Contactez immédiatement

4 à 6 points

Approfondir en rendez-vous

0 à 2 points

Surveiller l'évolution

Votre contact privilégié :



Stéphanie LEMONNIER

Directrice Opti Taxes et Fiscalité Locale

06 75 99 51 14

slemonnier@abfdecisions.fr

ABF

tinexta
innovation hub